

# Re\_fashion

Société par actions simplifiée  
à capital social variable  
Siège social : 89-91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris  
Numéro RCS : 398 664 334 00040

(l' « Eco-organisme »)

---

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES  
DE LA FILIERE REP TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES  
Adopté en date du 17 décembre 2024**

---

**Ordre du jour**

- Avis sur les principes de passation des marchés appels d'offres recyclage
- Avis sur la proposition d'actualisation du barème de soutien aux opérateurs de tri pour 2025

## I. Registre de présence

Le 17 décembre 2024, à 9h.

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures (le « **CPP** ») de l'Eco-organisme se sont réunis le 17 décembre 2024 en visio-conférence sur convocation de la Directrice Générale de l'Eco-organisme, en date du 10 décembre 2024, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion :

### Au titre du collège des producteurs :

- Mme. Giulia BASCLET, suppléante, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD), pour le premier vote,
- Mme. Sophie FRACHON, titulaire, représentante l'Union des Industries Textiles (UIT),
- M. François-Marie GRAU, titulaire, représentant de l'Union Française Mode & Habillement (UFIMH).

### Au titre du collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- M. Jean-Mayeul BOURGEOIS, suppléant, représentant de FEDEREC,
- M. Pierre DUPONCHEL, titulaire, représentant la Fédération Le Relais,
- Mme Louana LAMER, titulaire, représentante d'ESS France,
- M. Clément FABRIES, suppléant, représentant de la Fédération de la Cordonnerie.

### Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme. Sylviane OBERLE, titulaire, représentante d'AMF
- M. André LEGER, titulaire, représentant d'AMORCE,
- Mme. Philippine DUBOIS, titulaire, représentante du Cercle National du Recyclage (CNR),

### Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et défense des consommateurs :

- Mme Catherine ROLIN, titulaire, représentante de France Nature Environnement (FNE),
- Mme Mina MAHERZI, titulaire, représentante de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC),
- M. Pierre CONDAMINE, titulaire, représentant des Amis de la Terre,
- Mme. Pauline DEBRABANDERE, titulaire, représentante de Zero Waste France.

## **Sont représentés :**

### Au titre du collège des producteurs :

- Philippe JOGUET, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) a donné pouvoir pour le deuxième vote, à Mme. Sophie FRACHON, titulaire, représentant l'Union des Industries Textiles (UIT),
- M. Marc BRUNEL, titulaire, représentant de l'Alliance France Cuire a donné pouvoir à M. François-Marie GRAU, titulaire, représentant de l'Union Française Mode & Habillement (UFIMH).

### Au titre du collège des représentants des collectivités

- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France a donné pouvoir à Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'AMF.

## **Assistent également à la réunion, en tout ou partie :**

- Laurence DERMENONVILLE, Censeur d'Etat,
- Maud HARDY, Directrice générale de Refashion,
- Virginie MARSEILLE, Directrice des opérations de Refashion,
- Véronique ALLAIRE-SPITZER, Directrice de la perma-circularité de Refashion,
- Hugo CONZELMANN, Responsable des affaires publiques et juridiques, INEC,
- Laureline BARRAS, Stagiaire chargée de communication et partenariats, INEC.

Le registre de présence fait état des membres du CPP et des représentants de l'Eco-organisme assistant à la réunion du Comité.

Hugo CONZELMANN anime la réunion en sa qualité de représentant du secrétariat de Refashion (le « **Secrétariat** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le CPP a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

## **II. Saisine pour avis sur les principes de passation des marchés appels d'offres recyclage**

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur les principes de passation des marchés

appels d'offres recyclage, sur la base du support envoyé le 13 décembre 2024 et de la présentation en séance. Le vote est réalisé en séance.

### **Comité des Parties Prenantes Refashion – Résultat du vote :**

#### Collège des producteurs :

- Alliance France Cuir : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

#### Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Federec : **Abstention**
- Fédération Le Relais : **Abstention**
- ESS France : **Abstention**
- Fédération de la cordonnerie : **Abstention**

#### Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Favorable**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Favorable**

#### Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Abstention**
- Zero Waste France : **Abstention**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Abstention**
- Les Amis de la Terre : **Abstention**

**Avec huit (8) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et huit (8) abstentions, le CPP valide les principes de passation des marchés appels d'offres recyclage.**

III. Saisine pour avis sur la proposition d'actualisation du barème de soutien aux opérateurs de tri pour 2025

Le Secrétariat propose au Comité des Parties Prenantes de la filière textiles, linge de maison et chaussures de Refashion, de donner un avis sur la proposition d'actualisation du barème de soutien aux opérateurs de tri pour 2025, sur la base du support envoyé le 13 décembre 2024 et de la présentation en séance. Le vote est réalisé en séance.

### **Comité Parties Prenantes Refashion – Résultat du vote :**

#### Collège des producteurs :

- Alliance France Cuir (CNC) : **Favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : **Favorable**
- Union des Industries Textiles (UIT) : **Favorable**
- Union Française Mode et Habillement (UFIMH) : **Favorable**

#### Collège des opérateurs de la prévention et la gestion des déchets :

- Federec : **Abstention**
- Fédération Le Relais : **Abstention**
- ESS France : **Défavorable**
- Fédération de la cordonnerie : **Abstention**

#### Collège des collectivités territoriales :

- AMORCE : **Abstention**
- Association des Maires de France (AMF) : **Favorable**
- Régions de France : **Favorable**
- Cercle National de Recyclage (CNR) : **Abstention**

#### Collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement (FNE) : **Défavorable**
- Zero Waste France : **Défavorable**
- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) : **Abstention**
- Les Amis de la Terre : **Défavorable**

**Avec six (6) avis favorables, quatre (4) avis défavorables et six (6) abstentions, le CPP valide la proposition d'actualisation du barème de soutien aux opérateurs de tri pour 2025.**

**Les scrutateurs**

**Philippine Dubois**

Titulaire

CNR

**Clément Fabries**

Suppléant

Fédération de la Cordonnerie